

LES RÉPONSES SONT DANS L'ADN

**JEAN-LOUIS BEAUCARNOT
ET NATHALIE JOVANOVIC-
FLORICOURT SIGNENT
UN LIVRE QUI MET
EN LUMIÈRE L'ARBRE
GÉNÉALOGIQUE FAMILIAL
GRÂCE AUX TESTS ADN :
UNE PREMIÈRE.**

Je m'y intéresse depuis quelque temps déjà ». Jean-Louis Beaucarnot, le "pape" de la généalogie en France signe « Quoi de neuf dans la famille ? » avec Nathalie Jovanovic-Floricourt, « une spécialiste de la technique » de la généalogie génétique. Lui, a récolté et réuni « les témoignages et les expériences ».

Si la réalisation d'un test ADN dit « récréatif » à des fins généalogiques est toujours interdite en France, au moins 100.000 Français confient leurs prélèvements à des laboratoires étrangers tous les ans. « Le but n'est pas de pousser à un acte illégal », poursuit Jean-Louis Beaucarnot. « Voyez si ça vous intéresse, mais arrêtez de le faire pour connaître vos origines génétiques. » Car bien sûr, l'analyse ADN peut vous faire remonter jusqu'à la préhistoire et vous identifier aux premiers groupes humains ayant colonisé le monde...

Pour lui, la généalogie génétique, « c'est la troisième révolution généalogique après celle des archives puis celle de l'Internet. On peut espérer trouver des éléments de réponse inconcevables avant ». Mais, « c'est une science. C'est le même outil que celui d'un scientifique », alors « attention aux conclusions erronées ». Une fois les résultats obtenus, il faut savoir les analyser, utiliser les cousinages génétiques et croiser les arbres généalogiques pour obtenir des réponses et débloquer des branches amputées

de leurs ancêtres par un : « Nè de père inconnu ».

« LA LÉGALISATION DES TESTS SEMBLE INÉLUCTABLE »

Ce fut le cas pour un Lorrain qui en avait deux : une naissance avec des indices sur le père supposé et « ça a matché ! Par le test, il a validé une hypothèse ». Sur une autre branche, il n'avait aucune information. Mais grâce à un gros travail, « il a réussi sur une correspondance génétique qui pouvait avoir un lien » à trouver la solution. « C'est le premier exemple connu de la découverte d'un père naturel à partir de rien. C'est une perspective formidable ! », confie Jean-Louis Beaucarnot qui distingue trois publics réalisant ces tests : « Des jeunes, par impulsion pour connaître les origines ethniques », mais aussi, « les enfants nés sous X ou adoptés. Dans ce cas, c'est tout sauf récréatif. C'est vital ». En Lorraine, c'est le cas des enfants de GI's ou d'Allemands nés entre 1939 et 1945.

Le troisième public est celui des généalogistes pour faire avancer leurs recherches. L'ouvrage, le premier à marier de façon accessible la généalogie et le test ADN, est là pour donner des pistes, des exemples, des décryptages. Il passe en revue les grandes affaires où la génétique s'est invitée : Louis XVII, Yves Montand, le fils d'Hitler... C'est agréable à lire, instructif et vertigineux. Quant à la légalisation de ces tests, « elle semble inéluctable », estime Jean-Louis Beaucarnot. « Les détracteurs tirent à boulets rouges sur les tests sans les connaître. Je n'ai pas trouvé de déflagration dans les familles suite à la découverte d'une filiation. »

FRÉDÉRIC PLANCARD

l'« Quoi de neuf dans la famille ? »
de Jean-Louis Beaucarnot
et Nathalie Jovanovic-Floricourt
chez Buchet-Chastel. 21,90 €.

> Blazi, soumis par un lecteur, est un patronyme rare, porté par une cinquantaine de foyers français, ayant son pic de fréquence dans les Pyrénées-Orientales, mais qui n'est qu'une variante du plus fréquent Blazy, porté quant à lui par 600 foyers, majoritairement originaires de l'Ariège (souche très ancienne à Saurat). Il n'était qu'un simple diminutif du prénom Blaise.

> Bideaux, soumise par une lectrice, est un patronyme porté par moins de 300 foyers français, ayant son pic de fréquence dans l'Aisne, mais qui n'était qu'une variante de Bidault, Bidaut..., autant de formes très fréquentes, qui étaient toutes issues de Vidal et avaient été des variantes régionales du prénom Vital.

> Charpiat, soumise par un lecteur de Grandvillars (90),

est un patronyme porté par une cinquantaine de foyers français, ayant son pic de fréquence dans le Territoire de Belfort, où la famille à son berceau à Faverois et y est connue depuis un ancêtre nommé Jean-Henri Charriât, né vers 1630. Ce nom doit être issu de celui d'un lieu, proche d'un bois de charmes (en latin carpinus).

> Berly, soumise par un lecteur, est un patronyme porté par plus de 200 foyers français, ayant son pic de fréquence en Picardie-Artois, mais également présent de façon très ancienne dans les Vosges (souche à Mirecourt) et aussi dans le Territoire de Belfort (souche à Brebotte). Un nom manifestement issu de celui d'un domaine, un lieu où poussait la berle, qui désignait le cresson d'eau.



par Jean-Louis Beaucarnot